

Décision

Générale

colonial

Décision n° 355 04/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date de publication
4 avril 1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Une punition d'un mois de privation de solde est infligée à Abdallah Aboubacar, Akel à Obock, pour « faute grave dans l'exercice de ses fonctions ».